

Annexe 3 Fiche ressource sécurité VTT - Académie de Clermont-Ferrand -

Cette fiche ressource est un outil permettant de ne négliger aucun point de sécurité. Elle rappelle de façon chronologique les procédures de sécurité à mettre en œuvre en prenant en compte la spécificité des différents lieux de pratiques pour tout enseignement scolaire des APPN. Différents documents complètent ou illustrent le propos et seront accessibles dans des annexes. Certaines mesures complémentaires doivent être définies localement au sein des protocoles d'établissement (ex. usage du téléphone portable par les élèves). L'enseignant doit exercer une action de vigilance permanente et reste, quel que soit le niveau d'évolution des élèves et quel que soit le dispositif concerné, responsable des mises en œuvre qu'il propose. **En particulier, il lui appartient de valider à chaque intervention les items en gras.**

1) En amont de la pratique		Travail en atelier	Sortie à l'extérieur	AS, multi-activités, sous-traitance
a) Précautions administratives (compétence de l'établissement)	Soumettre le protocole de sécurité Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) de l'établissement et les sites prévus au conseil d'administration.	x	x	x
	Connaître les conditions de pratiques, les terrains d'évolution, l'accessibilité des différents sites et les codes de balisages des chemins et zones protégées.	X	X	X
	Demander les autorisations de passages aux propriétaires si nécessaire.		x	x
	Demander les diplômes en cas d'utilisation d'intervenants extérieurs.			X
b) Repérage du Site de pratique	Se rendre sur le site de pratique pour en identifier les caractéristiques.		X	X
	Construire et expérimenter l'itinéraire de déplacement. Identifier les dangers objectifs du site (parties glissantes, pentues, virage serré, obstacles sur le parcours...), les points refuges (point d'accès facile) et repérer les échappatoires possibles (raccourcis de circuits).		x	x
	Vérifier que le parcours est adapté au niveau de pratique des élèves.		X	X
	S'assurer des conditions de communication et d'intervention des secours sur le site ou le parcours.	x	x	x
	Prévoir l'accès des secours.	x		
c) Parcours adaptés	Adapter le nombre d'accompagnateurs (Moins de 12 ans 1 pour 12)		X	X
	Adapter la difficulté et la durée des parcours en fonction du niveau de pratique des élèves (prise en compte du dénivelé total, distance adaptée).	X	X	X
	Avant une sortie, s'assurer que l'information des lieux de pratique ou du circuit a été transmise à quelqu'un de l'établissement.	X	X	X
d) Tenue et matériel adaptés	Fournir un inventaire du matériel nécessaire pour les élèves et le communiquer aux familles.	x	x	x
	Contrôler le parc de vélos utilisés et l'équipement des élèves, vérification de la norme de sécurité et de l'état général des casques.	X	X	X
	Prendre le répertoire des référents des élèves ainsi que les traitements médicaux.	x	x	x
	Prévoir le matériel de sécurité pour le groupe : gilets jaunes pour les serre-files, talkie-walkie, téléphones portables chargés.		X	X
e) Prévention des accidents	Prendre connaissance des protocoles d'accueil individualisé des élèves (PAI). Anticiper les mesures à prendre pour permettre aux élèves ayant un PAI de participer à cette activité notamment si elle est extérieure à l'établissement. Prévoir une trousse à pharmacie avec l'aide du personnel infirmier.	X	X	X
	Connaître et prévenir des risques traumatiques liés à la pratique et la marche à suivre en cas d'incident.	x	x	x
	Connaître les procédures d'intervention en cas d'accident (protocole d'urgence APPN formalisé dans le projet EPS et partagé par l'équipe d'EPS)	X	X	X
	Prévoir une trousse de réparation.	X	X	X
f) Météo	Vérifier la météo quelques jours avant et le jour même. Tenir compte des conditions météorologiques : adapter si besoin le projet de déplacement ou y renoncer. (Cf sites spécialisés : Météo France , Météo Ciel , Météoagricole).	X	X	X

2) En début de séance

a) Contrôle du matériel prof.	Ne pas oublier les trousseaux secours et réparation, en prévoir plusieurs à différents endroits du groupe.	X	X	X
	Téléphone chargé. Si besoin, talkies walkies.	X	X	X
a) Contrôle du matériel Élève	Contrôler les VTT sur les points suivants : pression des pneus, serrage des roues et des éléments où des pressions s'exercent, efficacité du système de freinage, jeu de direction, bouchons de cintre.	X	X	X
	S'assurer que chaque élève possède le matériel nécessaire et en cas d'absence partielle de matériel prendre la décision la plus adaptée. Vérifier l'équipement de chaque élève : Casque réglé et ajusté , vêtements adaptés, manches longues, gants et lunettes conseillés, bidon ou poche à eau remplie..	X	X	X
b) Mise en place de rituels sécuritaires	Rappeler que seul l'enseignant est habilité à autoriser l'engagement des élèves dans la pratique (départ du groupe ou de l'atelier)	X	X	X
	Vérifier le niveau initial des élèves sur le plan de l'équilibre, freinage, application des règles de sécurité dans les déplacements	X	X	X
	Terminer systématiquement l'exposé des consignes de fonctionnement dans la pratique par les consignes de sécurité incontournables et les modalités pour la circulation en groupe. Désigner des responsables en tête de file et en serre file.	X	X	X
c) Protocole d'urgence	Le protocole d'urgence APPN est connu du professeur et des élèves	X	X	X
	Proposer un protocole écrit que chaque élève doit avoir sur soi et en permanence lors de la pratique (plastifié et en format réduit) avec N° d'urgence : enseignant, établissement, 15 ou 112 et rappel des conduites à tenir pour protéger, alerter, secourir.	x	x	x

3) Au cours de la séance

a) Contrôle et gestion du groupe	Se placer devant en descente et derrière sur le plat et en montée. Désigner un ouvreur ou un serre file et le point d'arrêt à respecter.		X	X
	Sur un travail en atelier, l'organisation de l'espace et la place de l'enseignant sont connues de tous. Cette position doit permettre une intervention rapide en parade.	x		
	Être capable de mettre en place un « Système de poussette » pour ramener un élève en grande difficulté du point de vue énergétique ou pour faire passer une difficulté particulière.		x	x
	Organiser des pauses régulières pour la récupération et l'hydratation/alimentation. S'assurer toujours que leur durée soit suffisante pour le dernier arrivé.		x	x
b) Recommandations spécifiques et /ou techniques	Mettre en place un code de communications pour l'annonce d'obstacles ou d'éventuels dangers (pierres, branches, piétons, etc...).		X	X
	Vérifier l'intégration de la notion de zone de dépassement et la communication appropriée.		x	x
	Veiller à la mise en place des distances de sécurité et à l'appropriation de la position de sécurité en descente.		x	x
	Organiser le déplacement en groupe en indiquant les points d'arrêt obligatoires (points de regroupement) aux intersections et les modalités de signalement des changements de directions.	X	X	X
	Apprendre aux élèves à orienter un groupe, à observer un passage présentant une difficulté et à savoir renoncer pour passer à pied.	x	x	x
	Identifier avec les élèves les éléments d'un déplacement respectueux et responsable vis-à-vis de l'environnement et du pastoralisme (règles en cas de croisement de troupeau, fermeture des passes, niveau sonore adapté...).		x	x

4) En fin de séance

Assurer le suivi du matériel et favoriser le retour d'expérience	Procéder à un débriefing collectif de la gestion de la sécurité. Recadrer éventuellement en fonction du niveau d'intégration.	x	x	x
	Vérifier le parc de VTT, effectuer le nettoyage et l'entretien usuel des vélos avec les élèves.	x	x	x
	Organiser la maintenance du parc de VTT de l'établissement , et si l'on sous-traite cette partie, assurer le contrôle avant remise en circulation des vélos. Remplir le carnet d'entretien et de maintenance.	X	X	X
	Réaliser un bilan des acquisitions des élèves sur le plan de la sécurité et des difficultés rencontrées (retour d'expérience à partager avec les collègues)	X	X	X

de l'établissement) Réactualiser si besoin le protocole sécurité de l'établissement/ au retour d'expérience.			
---	--	--	--